

RELATIONS COMMERCIALES 2019 - ECE

TODA

Conditions Générales 2019

1/	Tarif net : oui	Remise sur tarif : non
2/	Minimum de Commande	Montant : 390€ + port
3/	Franco de commande	Montant : 600€
4/	Délai de livraison	Passé partout : 15 jrs sur les produits basiques Neutre : néant Personnalisé : 120 bobines minimum, panachage possible / 60 bobines + étoiles et nœuds à tirer.
5/	Gestion des reliquats	Par le fournisseur : oui Modalités de cette gestion : Non <input type="checkbox"/> Modalités pour pallier le manque de marchandises :
6/	Délai de règlement des factures des fournisseurs par les adhérents ECE en France & Outre-Mer	<u>France</u> : 60jrs net date de facture ou 45 jrs fin de mois - Conditions d'escompte : 2% sous 10 jours <u>Outre-Mer</u> :
7/	Commission de Référencement : Taux : 4 %	Modalités de facturation trimestrielle au réel du chiffre d'affaires réalisé hors taxe
8/	Délai de règlement des commissions de référencement des fournisseurs à ECE	Virement soit plus ou moins 45 jours après le trimestre échu, tenant compte des délais de remontée et de contrôle des chiffres d'affaires par les services (Fournir un RIB).
9/	Conditions spéciales nouvel adhérent et/ou nouvelle collaboration avec le nouveau fournisseur	7% en plus sur la 1ère commande
10/	Animation des Ventes	Présentoir offert pour 600€

Conditions Générales 2019

		1
11/	Ristourne complémentaire pour l'adhérent : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Modalités : pour chaque adhérent en cas de progression du CA. Si CA + 10% = +1% // +20% = 2% // +30% = 3% NB : Ces ristournes spéciales sont destinées à « récompenser » un adhérent au regard de son activité. Elles sont collectées par ECE mais sont reversées en intégralité par ECE à l'adhérent concerné.
12/	Participation Communication	Montant : néant
13/	NB : <ul style="list-style-type: none"> Le contact privilégié du fournisseur avec ECE est celui de l'interlocuteur principal du binôme de référence. Celui-ci doit être contacté en priorité pour toutes évolutions de la relation commerciale avec ECE. Une fois ces évolutions <u>entérinées</u>, tous les documents afférents doivent être transmis : <ol style="list-style-type: none"> A l'ensemble des associés avec l'aval du référent, A l'assistante du groupement. Nous rappelons qu'ECE dispose d'un outil INTRANET qui recueille les tarifs, catalogues, informations diverses, promotions, etc ... qui est géré par l'assistante du groupement et qui est accessible aux dirigeants des sociétés, assistantes commerciales et responsables des ventes.	
	visa	visa
14/	<u>Note(s) :</u>	
15/	A <u>U ZOTTMAN</u> Le <u>6/02/2019</u> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>Pour le fournisseur, Prénom / Nom / Fonction</p> <p><i>Anthony ZOTTMAN</i></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Pour E.C.E., Prénom / Nom</p> <p><i>RESPONSABLE DES VENTES</i></p> </div> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p style="text-align: center;">TODA SARL 882407575 MAIN SIRET 307 379 267 00034 - APE 1399Z Tél. : 03 29 30 85 40 Fax : 03 29 30 86 70</p> </div> <p style="color: red; font-weight: bold; text-align: center;">Veillez parapher toutes les pages et joindre une carte de visite. MERCI !</p>	

AM